

Société : Responsable commande :

Livraison

Adresse :

.....

Point relais Tél. :

Mail :

Facturation

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :

Couverture personnalisée : Non Oui

Étiquette personnalisée : Non Oui

MANUELS et SUPPORTS USB :		Réf.	Quantités	
			Manuels	Support USB
Les habilitations :				
	Préparation à l'habilitation électrique pour les opérations d'ordre électrique	ELECT		
	Préparation à l'habilitation électrique pour les opérations d'ordre non électrique	NON_ELECT		
	Préparation à l'habilitation des véhicules thermiques, électriques et hybrides	VEHICULE_ELECT		
	Préparation à l'habilitation mécanique	MECA		
	Préparation à l'habilitation des salariés des entreprises extérieures	ESEEXT		
Les autorisations et conduites en sécurité :				
	Conduite en sécurité des chariots automoteurs R489	CHARIOT_AUTO		
	Conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs gerbeur R485	ACCOMP		
	Conduite en sécurité des transpalette électriques à conducteur accompagnant R366	TRANSPAL		
	Conduite en sécurité des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel R486	PEMP		
	Conduite en sécurité d'engins de chantier R482	ENGINS_DE_CHANT		
	Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux pour encadrants et les concepteurs	AIPR_CO_ENC		
	Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux pour les opérateurs	AIPR		
	Conduite en sécurité des grues de chargement R490	GRUES_AUX		
	Conduite en sécurité des grues mobiles R483	GRUES_MOB		
	Conduite en sécurité des grues à tour R487	GRUES_TOUR		
	Conduite en sécurité des ponts roulants et portiques R484	PONTS		
	Utilisation des accessoires de levage - Élingage	ELINGAGE		
Les travaux en hauteur :				
	Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied R408	ECHAF		
	Montage, utilisation et démontage des échafaudages roulants R457	ECHAFR		
	Prévention des risques liés au travail en hauteur	TRAV_HAUTEUR		
La prévention des risques :				
	Signalisation temporaire de chantier	SIGNALISATION		
	PAseport Sécurité Intérim BTP	PASI_BTP		
	Équipements de Protection Individuelle	EPI		
	Prévention des Risques liés aux Manutentions Manuelles	PRMM		
	Prévention du risque incendie	INCENDIE		
	Agents de Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes	SSIAP		
	Sécurité routière et conduite économique dans l'entreprise	SRCE		
	Prévention des risques liés à l'amiante	AMIANTE		
	Prévention des risques liés aux ATmosphères EXplosives	ATEX		
	Prévention du risque chimique	CHIM		
	Prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés	ESPCONF		
	Prévention des risques psychosociaux	RPS		
Le secours :				
	Sauveteur Secouriste du Travail	SST		
	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	AFGSU		
	Premiers Secours Citoyen	PSC1		
	Acteur Prévention Secours - ASD	APS-ASD		
Le comité d'hygiène :				
	Comité Social et Économique	CSE		
L'hygiène des aliments :				
	Hygiène des aliments en restauration	HYGIENE_ALIMENTS		
Générique :				
	Sécurité entreprise	SECURITE		
Nombre total				

Dépliants personnalisés : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
DÉPLIANTS :		Réf.	Quantités
	Recyclage à l'habilitation électrique pour les opérations d'ordre électrique et non électrique	DEPLIANTS_ELECT	
	Gestes de commandements et gestes de manœuvres	DEPLIANTS_GESTES	
	Utilisation sûre des diisocyanates	DEPLIANT_DIISO	
	Manipulation des extincteurs	DEPLIANTS_EXTINC	
	Évacuation	DEPLIANT_EVAC	
	Appareils Respiratoires Isolants et Filtrants	DEPLIANTS_ARI	
	MAC Sauveteur Secouriste du Travail	DEPLIANT_SST	
	Gestes Qui Sauvent	DEPLIANT_GQS	
Nombre total			

Cartes et titres personnalisés : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
CARTES ET TITRES :		Réf.	Quantités
	Titre d'habilitation électrique pour les opérations d'ordre électrique et non électrique	CARTE_ELECT	
	Titre d'habilitation des véhicules thermiques, électriques et hybrides	CARTE_VEHICULE	
	Titre d'habilitation mécanique	CARTE_MECA	
	Autorisation de conduite des chariots automoteurs R489	CARTE_CHARIOTS	
	Autorisation de conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeur R485	CARTE_ACCOMP	
	Autorisation de conduite des transpalettes électriques à conducteur accompagnant R366	CARTE_TRANSPAL	
	Autorisation de conduite des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel R486	CARTE_PEMP	
	Autorisation de conduite d'engins de chantier R482	CARTE_ENGINS	
	Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux	CARTE_AIPR	
	Autorisation de conduite des grues de chargement R490	CARTE_GRUES_AUX	
	Autorisation de conduite des grues mobiles R483	CARTES_GRUES_MOB	
	Autorisation de conduite des grues à tour R487	CARTES_GRUES_TOUR	
	Autorisation de conduite des ponts roulants et portiques R484	CARTES_PONTS	
	Attestation de compétence des échafaudages de pied R408	CARTE_ECHAF_PIED	
	Attestation de compétence des échafaudages roulants R457	CARTES_ECHAF_ROUL	
	Attestation de formation du risque incendie	CARTES_INCENDIE	
	Attestation d'intervention lors des travaux en espaces confinés	CARTES_ESPACES_CON	
Nombre total			

POSTERS :		Réf.	Quantités
	Consignes de sécurité " Transport de personnes interdit "	POSTERSCARISTE	
	Lire une plaque de charge - Lire la plaque de charge de haut en bas pour ne pas finir de bas en haut	POSTERS_PEMP	
	Attention " mauvaise posture " sur votre poste de travail	POSTERSPOSTURE	
	Lire une plaque de charge - " Déchargez-vous ! lisez la plaque de charge "	POSTERS_GERBEUR	
	EPI (Équipements de Protection Individuelle) - " Homme de Vitruve "	POSTERSEPI	
	Manutention de charges - " Restez vigilant ! "	POSTERS_PONTS	
	Utiliser un défibrillateur - " Écoutez les instructions "	POSTERS_SST	
Nombre total			

Conditions générales de vente :

- Toute réclamation concernant le travail effectué doit être faite dans les 48 h qui suivent la livraison.
- Les modifications ou interprétations d'une création ne peuvent être réalisées sans le consentement formel de leur auteur.
- Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, seul sera compétent le tribunal de commerce de Toulouse.
- Clause pénale : tout retour d'effet ou retard dans le paiement d'une seule facture, toute somme non payée à son échéance pourront sur une simple mise en demeure entraîner l'exigibilité immédiate de toutes les sommes même non échues qui seraient dues.
- Toute facture impayée à son échéance en totalité ou en partie, pourra être recouvrée par voie contentieuse.
- Les sommes impayées seront majorées de 15 % que le débiteur s'oblige à payer à titre de clause pénale.

Conditions de paiement : par CB, chèque ou virement à réception de la facture (ou devis).